

V.3.00.78 / 5 nov. 2019

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.78 d'Impact emploi association.

- Sommaire -

- <u>Informations importantes</u>
- <u>Déclaration Sociale Nominative</u>
- Prélèvement A la Source
- Correction d'anomalies
- Paramétrage
- Rappels



INFORMATIONS IMPORTANTES

► RAPPEL : Fermeture impérative du gestionnaire de services Impact emploi avant toute mise à jour

Certaines mises à jour impactent le gestionnaire de services Impact emploi association.

<u>Avant</u> d'exécuter une mise à jour, il faut donc vous assurer qu'<u>Impact emploi</u> <u>ET son gestionnaire de services</u> (représenté par une « boule bleue » ou un « scarabée rouge ») soient <u>fermés</u> <u>sur tous vos postes</u>.

Cette procédure est à appliquer impérativement avant toute nouvelle mise à jour.



Avant de télécharger la version 3.00.78, merci d'appliquer le mode opératoire disponible <u>ICI</u>.

► Rappel supplémentaire pour les installations en réseau



<u>Vigilance particulière pour les installations en réseau</u>: Afin d'installer correctement la prochaine version de votre logiciel, merci de télécharger la mise à jour <u>poste par poste</u> (en prenant soin de fermer les autres postes), et ce impérativement le <u>même jour</u>.





DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

► Rattachement de bulletins

Pour faciliter la **procédure de rattachement des bulletins antérieurs à la DSN en cours**, le terme « **Rattacher** » présent dans la phase faisant suite à l'action « **Statuer** » a été remplacé par « **Suivant** ».



Retrouvez la procédure mise à jour *ICI*.





PRELEVEMENT A LA SOURCE

► La Retenue A la Source

Impact emploi est désormais paramétré afin de prendre en compte les particularités des salariés payant uniquement l'impôt sur le revenu dans leur pays de résidence.



Pour découvrir ce dispositif et son application dans votre logiciel, c'est ICI.





CORRECTION D'ANOMALIES

► Impression des bordereaux à néant

Si vous rencontrez des difficultés d'impression des bordereaux à néant, merci de vous rapprocher de l'assistance.





PARAMETRAGE

► <u>Apprentis</u>: <u>Proratisation de l'exonération des cotisations</u> salariales

Cette version du logiciel intègre l'application de la proratisation de l'exonération des cotisations salariales en cas d'entrée ou de sortie de l'apprenti en cours de mois.

► <u>État simplifié des dépenses salariales</u>

Une correction a été apportée sur l'état simplifié des dépenses salariales au niveau des décimales de cotisations.





RAPPELS

► Outils de contrôle DSN-Val

La dernière version de DSN-Val est la 2019.1.2.18

Pensez à mettre à jour votre outil de contrôle à l'aide du bouton orange de la barre d'outils :



► Comment joindre l'assistance ?



Attention nouveauté : Pour toute nouvelle demande de régularisation DSN, merci d'utiliser le formulaire <u>« Fiche-navette – Régularisation DSN »</u>. Toute demande de régularisation passant par l'adresse mail habituelle de l'assistance ne sera pas prise en compte par les techniciens.

Pour toute autre demande, l'unique adresse est : <u>impact-emploi-association@urssaf.fr</u>.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées dans le corps du message.

Un accusé réception vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

